

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REVIGNY SUR ORNAIN
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE BAR LE DUC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU 25 SEPTEMBRE 2025**

**N°CC2025/071 : ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
SUPPRESSION, CREATION ET MODIFICATION DE POSTES D'ASSISTANT
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1^{ière} CLASSE**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à vingt heure trente, le Conseil de Communauté du Pays de Revigny s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Maison Communautaire des Services au Public de la COPARY à Revigny-sur-Ornain, après convocation légale en date du dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Anne ROUSSEL, Présidente.

Nombre de délégués : 32
Nombre de délégués en exercice : 31

Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 25

Etaient présents :

Membres titulaires :

M. Guy PREVOT [*Andernay*], M. Gérard RAFFNER [*Brabant-le-Roi*], MM Sébastien ARNICOT, François CLAUSSE, Mme Virginie DANIEL [*Contrisson*], M. Daniel POIRSON [*Couvonges*], M. Pierre LIOGIER [*Laheycourt*], MM Eric BOUSSELIN, Didier LAURENT [*Laimont*], MM Richard SIRI, Stéphane SIMON [*Mognéville*], M. Michel BASSET [*Nettancourt*], M. Christophe MAGINOT [*Neuville-sur-Ornain*], M. Mathieu KIMENAU [*Noyers-Auzécourt*], Mme Anne ROUSSEL [*Remennecourt*], MM Pierre BURGAIN, Philippe CHAUDET, Clément MENUISIER, Yves MILLON, Jean-Luc PONCIN [*Revigny-sur-Ornain*], Mme Caroline MONVOISIN [*Sommeilles*], M. Roger COLLIGNON [*Vassincourt*], Mme Sandy SAVOUROUX [*Villers-aux-Vents*]

Membres suppléants :

M. Christian MICHEL [*Rancourt-sur-Ornain*] est représenté par M. Alain HOCHSTRASSER,

Étaient excusés :

Mme Laurence LESSER-MOUROT [*Revigny-sur-Ornain*] donne pouvoir à Mme Caroline MONVOISIN, Mme Marion PARISOT [*Neuville-sur-Ornain*], Mmes Anita COQUIN-IBNEHAMOU, Laure COSTE, Florence GUILLAUME, Virginie SANTARINI GUIRLINGER, M. Jean-Marie LE NABEC [*Revigny-sur-Ornain*]

Assistaient également : Mme Aurélie VARINOT, M. Morgan FONTAINE

Il a été procédé conformément à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil de Communauté. **Madame Virginie DANIEL** ayant obtenu la majorité des suffrages est désignée pour remplir la fonction de secrétaire qu'elle accepte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3, alinéa 2,

Vu le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier du cadre d'emploi des Assistants Territoriaux Spécialisés d'Enseignement Artistique,

Vu la délibération n°CC2024/059 en date du 26 septembre 2024 créant un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1^{ière} classe spécialité Eveil et Formation Musicale à hauteur de 8/20^{ième},

Vu la délibération n°CC2024/059 en date du 26 septembre 2024 créant un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1^{ière} classe spécialité Violon à hauteur de 5,75/20^{ième},

Aux termes des débats et du vote à l'unanimité qui a suivi,

Le Conseil de Communauté décide :

- ≈ de créer à compter du 1^{er} janvier 2026 les postes suivants :
 - un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1^{ière} classe, spécialité Violon et Formation Musicale, à raison de 12/20^{ième},

- ≈ de soumettre au Comité Technique Paritaire la fermeture des postes suivants à compter du 1^{er} janvier 2026 :
 - un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1^{ière} classe, spécialité Eveil et Formation Musicale à raison de 8/20^{ième} ouvert par délibération n°CC2024/059 en date du 26 septembre 2024,
 - un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1^{ière} classe, spécialité Violon à raison de 5,75/20^{ième} ouvert par délibération n°CC2024/059 en date du 26 septembre 2024,

- de donner tout pouvoir à la Présidente pour l'exécution de la présente.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente,

Anne ROUSSEL

Date de signature : 26 septembre 2025